



L'hirondelle ... Si proche de nos habitations et de nos vies l'hirondelle est entrée dans nos traditions de langage ; ainsi, si le printemps est maussade, le proverbe rappelle qu'elle ne fait pas le printemps. Mais qu'a-t-elle donc fait la petite hirondelle ?

Des trois espèces de notre région, deux occupent nos maisons. L'hirondelle rustique préfère granges, étables et cheminées pour bâtir son nid. L'hirondelle de fenêtre préfère les dessous de toits, les encoignures de... fenêtres pour le sien, lui rappelant les falaises, qu'elle occupe encore parfois comme à Plouha. Et c'est là un de ses malheurs : accusée de salissure on détruit son nid. Ce qui est interdit et passible d'amende. Ajoutons à cela la disparition des insectes dont elle se nourrit, la sécheresse qui la prive de boue pour construire son nid et la voilà en mauvaise posture : en dix ans la population a chuté de 33 %.

Et pourtant les solutions existent, l'une d'elles est une opération de sciences participatives consistant à dénombrer les nids d'hirondelle d'une commune rue par rue et à transmettre son comptage afin d'avoir un état des lieux. <https://www.geoca.fr/participer/agir-pour-les-hirondelles/>

On peut également fabriquer des nids d'hirondelle et les installer (une opération de travaux manuels très appréciée des enfants), installer dans son jardin un bac à boue (en espérant que les enfants ne le confondent pas avec un bac à sable), ou installer des planchettes sous les nids pour empêcher les salissures et récupérer ainsi les fientes (excellent engrais).

Toutes formes d'action à mettre en place en suivant les liens ci-dessous.

https://www.picardie-nature.org/IMG/pdf/f2_fabriquer_nid_maison_hirondelles_picardienature.pdf

<https://www.geoca.fr/participer/agir-pour-les-hirondelles>

<https://www.lpo.fr/actualites/cohabiter-avec-les-hirondelles>